



1960: Construction du pont de Villette pour remplacer le pont en bois

Glairie

Mars-Avril 2021

Flash-info n° 142

Imprimé par nos soins



Edito du Maire

Alors que la pandémie occasionnée par la Covid-19 redouble d'intensité, c'est avec un réel espoir que nous constatons que la fibre optique est en cours de déploiement sur le territoire de notre commune.

Après nos multiples relances auprès des autorités techniques et administratives, il ne reste plus qu'à espérer que toutes les personnes et entreprises qui souhaitent s'y raccorder pourront l'être le plus rapidement possible.

Cette année 2021 devrait voir la situation sanitaire s'améliorer progressivement avec la campagne de vaccination en cours, ce qui permettra la reprise progressive de toutes les activités, qu'elles soient économiques, associatives et culturelles.

Des travaux pour améliorer la chaussée de la R.D. 29 entre Glairie et Iges doivent être réalisés très prochainement par le Conseil Départemental, ce qui nécessite la fermeture de cette route dont la circulation se fera par la voie communale entre Villette et Iges. Durant ces quelques jours je rappelle qu'il faudra être très prudent en raison du tracé et de la largeur d'environ trois mètres de la chaussée de cet itinéraire de substitution qui est limité à la vitesse de 30 km/h comme indiqué page 4.

Bonne lecture

André GODIN

Enfin elle arrive



Après avoir joué l'Arlésienne entre 2018 et maintenant, la fibre montre le bout de son nez. Elle s'est d'abord répandue dans les rues de Glairie, puis entre les mains du Sparnacien Cellier de la société Lauris elle ondule d'un regard à l'autre dans les canalisations qui la conduisent ce dimanche 28 mars à Villette. Elle rejoindra Iges par les airs avant de se rendre invisible pour envahir les habitations..

Avant d'être raccordée au boîtier PBO (Point de branchement optique qui se situera à proximité de vos habitations, les spécialistes s'assurent que les connexions des différents câbles qui se rejoignent dans certains regards respectent bien la tolérance de liaison permise.

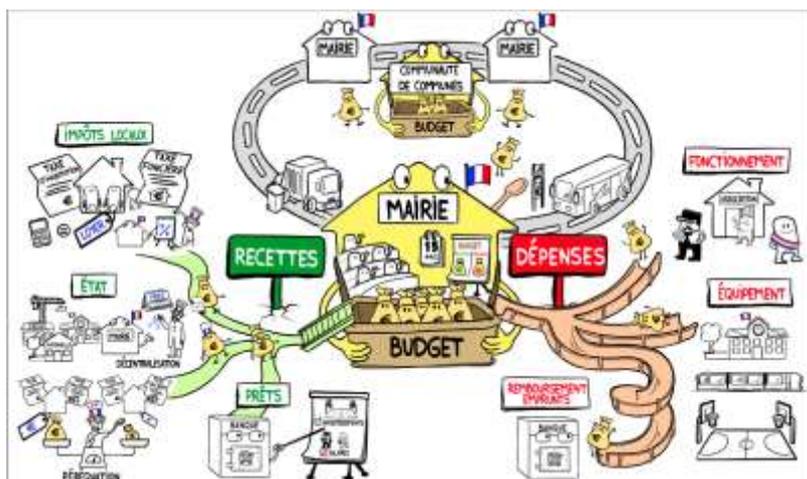
Dans le regard du calvaire à Villette, ce sont 144 liaisons qui doivent être réalisées et vérifiées.

Plus mince et plus légère, avec une capacité de charge plus élevée, la fibre optique dégrade moins le signal tout en ayant une bande passante plus large et une vitesse plus élevée.

Ce sont les différents opérateurs avec lesquels vous êtes reliés à Internet qui vous contacteront pour vous proposer l'usage de la fibre quand elle sera opérationnelle. Ne les contactez pas avant.



Bilan communal de l'exercice 2020



Pour gérer sa commune, le maire a besoin d'argent, ce sont les recettes qu'il utilisera pour entretenir les équipements ou réaliser des investissements.

Deux Sections permettent cette gestion.

Les taxes et impôts, les dotations de l'État, les ventes (bois...) et des locations constituent la **recette de fonctionnement**. La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, c'est la Capacité d'Auto Financement brute (CAF) brute.

Les recettes de la **section d'investissement** sont constituées d'une partie de la marge de gestion, de subventions et du fonds de compensation sur la TVA. Ces recettes servent au financement de nouveaux achats et de constructions.

Budget de fonctionnement

Budget d'investissement

Dépenses réelles	Recettes réelles	Recettes réelles	Dépenses réelles
Charges de personnel, service à la population, entretiens 574690.45€	Impôts locaux Dotations de l'État Produits de gestion courante 978.615.90€	Emprunts: 1 000 000.00€	Achat de gros matériel Construction d'équipements +
Intérêts des emprunts 25737.51€ Charges exceptionnelles 77.83€	Produits exceptionnels 1948.22€		Travaux de voirie 285 851.10€
Total des dépenses réelles 600505.79€	Total des recettes 980564.12€	Subventions Remboursement de TVA 87718.57€	
	Capacité d'Auto Financement (CAF) brute: 980564.12 - 600505.79€ = 380 058.33€	Marge nette 177 261.01€	Remboursement du capital des emprunts 202 797.32€

En 2020 les recettes de fonctionnement ont permis de capitaliser 980564.32€. Les dépenses de fonctionnement avec le paiement des intérêts de la dette s'élèvent à 600 505.79€, ce qui laisse à la commune une capacité d'auto financement (CAF) de 380 058.33€.

En prévision des travaux prévus pendant la mandature (construction d'une maison de santé, enfouissement des réseaux rue de Bellevue entre autres), la commune a fait un emprunt de 1 000 000€ sur 10 ans. En raison de la pandémie, peu de travaux d'investissement ont été réalisés. Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à : 285 851.10€ auxquels s'ajoute le remboursement d'une partie du capital de la dette, soit 202 797.32€.

La marge nette de l'exercice est égale à : $380058.33€ - 202797.32€ = 177\ 261.01€$

Au 31/12/2020, le capital emprunté restant dû est de 2 249 529.74€. Notre CAF étant de 380 058.33€, si la commune cessait totalement d'investir, il lui faudrait $2\ 249\ 529.74€ / 380058.33€ = 6$ ans pour rembourser sa dette.

L'encours de la dette est dit acceptable jusqu'à 8 ans, il est inquiétant quand il s'approche des 12 ans.

Un projet pédagogique d'actualité dans les écoles de Glair



Depuis le début de l'année scolaire, les élèves des trois classes de l'école de Glair œuvrent à la mise en place de leur projet pédagogique axé sur **la biodiversité et la réduction des déchets**. Pour cela, les enseignantes ont fait appel à des animateurs de la maison de la nature de Boulton-aux-Bois, ils viennent à l'école plusieurs fois dans l'année pour aider les élèves à aménager les espaces verts. Ces interventions ont été offertes à l'école par la commune.

Trois par classe sont prévues au long de l'année. Durant ces journées spéciales, les trois classes sont allées à la découverte de la biodiversité présente autour de l'école. Les élèves de la classe de Mme Morisetti ont travaillé sur le cycle de l'eau et le chant des oiseaux, puis ils ont réalisé des plantations et des boules de graisse. Les élèves de la classe de Mme Spazzi ont construit des nichoirs à oiseaux et fait des boules de graisse pour les nourrir, ils ont ensuite garni la spirale d'arbustes à fruits rouges (framboise, cassis etc...) avant de disséquer des pelotes de réjection.

Les élèves de la classe de Mme Ponchaut ont construit un hôtel géant pour les insectes, pour le garnir, ils ont glané différents matériaux lors d'une sortie dans le village (pour compléter ce qu'ils avaient déjà apporté de la maison). Ils ont également fait des plantations d'aromatiques : lavande, sauge, menthe, romarin...

Sur les conseils des animateurs de la Maison de la Nature, les enseignantes ont décidé de participer au volet pédagogique de la Journée internationale des forêts : la Forêt s'invite à l'école. Dans ce cadre, l'école a reçu une dotation de 60 plants d'arbres d'essences variées (charmille, fleurs et champêtre). Le terrain a été préparé en amont par l'équipe municipale, les enfants adressent un grand merci à Stéphan et Christophe pour leur travail et leurs conseils !

Lundi 22 mars, les enfants ont donc planté chacun un arbre dans la cour de l'école. Reste à patienter pour voir la cour se transformer en forêt ! En parallèle, nous continuons activement à préparer la labellisation de l'école pour le zéro déchet et la biodiversité à travers des actions quotidiennes qui sont devenues des habitudes pour les enfants.

Ecologie: Retour aux sources

Vous êtes intéressés par les couches lavables, mais vous hésitez ?

Grâce au kit d'essai gratuit d'un mois*, vous allez pouvoir trouver le bon modèle correspondant à votre bébé et à votre organisation à la maison !
Contactez le point prêt de Glaire CA Ardenne Métropole: Service Prévention et Collecte des Déchets | 0800 29 83 55 | prevention-dechets@ardenne-metropole.fr



Test salivaire dans les écoles maternelles et primaires de Glaire



La commune de Glaire a répondu à la demande des services départementaux de l'Éducation Nationale pour assurer les dépistages salivaires des élèves de l'école primaire et maternelle.

Les installations dans la salle de sport et l'organisation ont été très appréciées par l'intervenant de la Croix-Rouge qui a pratiqué ces dépistages.

52 élèves sur 60 ont pu « cracher » (pour une fois) comme il était demandé y compris les petits de maternelle. Nous n'avons eu aucun retour positif.

La commune a marqué une nouvelle fois grâce à la mise à disposition de moyens humains et techniques sa volonté de participer à l'effort national et de protéger sa population.

Travaux sur une partie de la R.D.29 entre Glaire et Iges

Le Président du Conseil Départemental des Ardennes considérant qu'il est nécessaire, afin d'assurer la sécurité des usagers et de l'entreprise COLAS EST qui effectuera des travaux de déflachage de chaussée, de réglementer la circulation sur une partie de la Route Départementale 29 (R.D. 29) entre Glaire et Iges a pris un arrêté d'interdiction de la circulation (n°DR21190AT).

Les restrictions de circulation situées sur le territoire de la commune de Glaire hors agglomération prendront effet à compter du 22 avril 2021 au 30 avril 2021.

La circulation est interdite pour tous les véhicules de la R.D. 29 hormis les riverains et les véhicules chargés d'intervenir sur le chantier.

Cette réglementation s'applique dans les deux sens de circulation du PR 8+250 au PR 9+350.

Pendant la durée de cette réglementation, la circulation sera déviée par la voie communale reliant le hameau de Iges à celui de Villette (limitée à 30 km/h par arrêté communal), par la RD 106 de la voie communale à la RD 29, et inversement pour l'autre sens de circulation.

Les contraventions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

Retrouvez les Infos sur le site communal: www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@orange.fr